

BILAN DE COMPETENCES

Public concerné

- Salarié

Financement OPCA, DIF, Plan de formation

Objectifs

Le bilan de compétences permet au salarié d'analyser ses compétences professionnelles et personnelles ainsi que ses potentialités mobilisables dans le cadre d'un projet professionnel ou d'un projet de formation.

Il permet également à l'employeur de mieux organiser la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences et de favoriser la gestion des carrières et la mobilité professionnelle

Méthodologie

Entretiens individuels,
Passation de questionnaires, et tests (selon besoins) par un psychologue,
Guide d'analyse de compétences,
Fiches métiers, secteurs, enquêtes,
Travail documentaire,
Enquête de terrain,
Possibilité de phases en collectif,
Document sur la loi et la déontologie d'un bilan de compétences

Moyens:

Un bureau d'entretien individuel
Un lieu de ressources documentaires.

Tarifs

*selon mode de financement (OPCA, plan de formation, paiement particulier)
(exonéré de TVA en vertu de l'article 261-4-4ème-a du code général des impôts)*

PROPULSION

**ENR N° 25 50 00836 50
AUPRÈS DU PRÉFET DE LA RÉGION
BASSE NORMANDIE**

1 rue de Strasbourg
50100 Cherbourg

Téléphone : 02 33 88 01 56
info@propulsion-competences.fr

Les bénéfices pour le salarié :

Identifier et valoriser ses compétences
Repérer les éléments transférables
Elaborer une évolution professionnelle
Valider un projet professionnel
Se mobiliser pour envisager le changement

Les avantages pour l'entreprise :

Anticiper les mutations, les changements
Bénéficier de la motivation du collaborateur, de l'émergence de son projet
Adapter au mieux les ressources du collaborateur aux besoins de l'entreprise

Durée :

24 heures

réparties sur

6 à 12 semaines

Contenu / programme :

1^{ère} Phase: Préliminaire

Accueil et analyse de la demande
Information sur le bilan de compétences
Présentation de la méthodologie
Confirmation de l'engagement du bénéficiaire
Elaboration d'un contrat pédagogique

2^{ème} Phase : Investigation :

Connaissance de soi :

Analyse de la situation actuelle, logique du parcours
Evaluation de la personnalité, aptitudes
Analyse des motivations et intérêts professionnels
Identification des compétences

Elaboration de l'évolution, projet professionnel :

Analyse des possibilités en lien avec les motivations, intérêts et capacités
Informations sur les métiers, fonctions, secteurs d'activités, entreprises
Informations sur le marché du travail
Etudes de pistes d'orientation et informations sur les formations
Détermination du projet d'évolution professionnelle

3^{ème} Phase : Conclusion :

Validation des pistes d'évolution professionnelle
Définition du plan d'action à court et moyen terme
Remise au bénéficiaire d'un document de synthèse confidentiel

Suivi à la réalisation du projet (à 6 mois)

Propulsion
Compétences